



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Dominique DEREUX
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À La Veze, le 07/01/2019

Cachet de la mairie



Le maire

ou le président

de l'établissement public

de coopération intercommunale,

CUINET Catherine
Maire de la VEZE